



## Desavoeux de paternité, jusqu'à quel âge ?

Par **murphy**, le **29/11/2007** à **10:57**

**Bonjour**,  
Pourriez-vous me dire jusqu'à quel âge de l'enfant, j'ai le droit de demander un desavoeux de paternité ! car je suis à présent certain que cet enfant n'est pas de moi, je suis prêt à faire le test ADN. s'il le faut.  
Merci de vos réponse.  
Murphy